L'ABEILLE.

Paraissant tous les jours, par F. Dreux.

NOUVELLE-ORLEANS.
Samedi, 3 Janvier 1829.

Hier soir, sur la foi d'une gazette de Nashville, on a appris que l'épouse du futur Président, le général A. Jackson, était morte le 22 du mois passé, après quelques jours de maladie.

Jeudi, au dépouillement des votes donnés pour l'élection d'un Représentant pour la ville et la paroisse d'Orléans, en remplacement de M. Waggaman, il a été constaté que M. *Hugues Lavergne* avait obtenu la majorité sur son compétiteur M. Mercier.

MEXIQUE.

La nouvelle insurrection qui, selon la lettre que nous avons publiée dans notre feuille d'avant hier, aurait éclaté à Mexico le 30 Novembre dernier, pourrait avoir des suites très importantes pour le sort de nos voisins et, peut-être aussi pour notre commerce ; et cela suffit pour que nous croyions de voir recueillir tout ce qui y est relatif.

Nous avons appris qu'il existe dans cette ville une lettre qui donne plus de détails que celle qui a été publiée, mais nous n'avons pu nous la procurer. Ceux qui l'ont lue disent que non-seulement elle confirme tout ce qui se trouve dans celle qui est déjà connue, mais qu'elle ajoute que le général Guerrero était devant Mexico, à la tête d'une grande partie des troupes et d'une foule d'habitans des campagnes du Sud, qui, comme on sait, lui sont tout-à-fait dévoués. A tout cela, il faut ajouter que des passagers venus de Tampico, sur *l'Eclipse*, avaient déjà rapporté que lors de leur départ, le bruit courait dans ce dernier port, qu'un courrier extraordinaire, venait d'y apporter la nouvelle du soulèvement du régiment de *Tolnca*. Le corps qui porte ce nom, est un des plus beaux régimens de l'infanterie mexicaine. Ce soulèvement disait-on, avait eu lieu le 30 Novembre, date qui coïncide parfaitement avec celle de la révolution annoncée par les lettres de Vera Cruz.

Si la ville de Mexico et l'armée de la République s'étaient en effet déclarées en faveur de Guerrero, il resterait peu de doute sur la réussite de la prétention de Santa-Anna, de faire casser l'élection du Président, faite par les législatures ; et cette révolution amènerait certainement la réforme de l'article de la Constitution mexicaine qui accorde aux législatures le droit d'élire le président. Ce droit sera rendu au peuple. Quant à nous, il nous semble qu'une république ne peut confier à un corps l'élection du chef suprême de son pouvoir exécutif, sans s'exposer à être bientôt soumise à l'influence d'une aristocratie républicaine, qui est la pire de toutes les aristocraties.

FRANCE.

Une lettre de Bordeaux du 16 Novem. annonce que les vendanges sont bientôt finies dans le département de la Gironde, et que la qualité des vins rouge et blanc est bien supérieure à ce qu'on présumait. Quant à la quantité, voici les détails que l'on donne : "En général, dans la Médoc, il y a un tiers de récolte moins que l'année passée ; sur les coteaux de nos différens arrondissemens, il y a plus ou moins de différence, selon que les vignobles ont plus ou moins souffert par la grêle et le coulage. Dans les Graves, qui produisent d'excellens vins blancs, quelques quartiers ont fait de belles récoltes ; dans d'autres elles ont été moins abondantes, par suite du débordement de la Garonne cette année. Dans les Palus, le rapport entre la récolte passée et celle-ci n'est pas encore connu, mais il paraît qu'on fera plus de vin qu'on ne le croyait au commencement de la vendange." *N. Y. Am.*

TURQUIE.

(Extrait du Courrier-Français.)

Paris, 27 Octobre.

La Turquie européenne a 2,800,000 Musulmans, et celle d'Asie 11,000,000. Les Turcs d'Europe ne font d'autre commerce que celui des armes ; ceux d'Asie ont parmi eux quelques agriculteurs, mais ni de marchands ni de manufacturiers. Les nations civilisées de l'Europe ne peuvent fournir, en temps de paix, au-dessus de 10,000 soldats par chaque million d'habitans ; en temps de guerre, quelques-uns doublent ce nombre, c'est par de grands efforts qui ne peuvent durer longtemps. La France avec 32,000,000 d'habitans ne peut soutenir une armée de 600,000 hommes pendant trois ans, et satisfaire aux besoins de l'agriculture et du commerce. La Turquie, au contraire, avec 13,000,000 d'hommes soutient une armée semblable sans en souffrir. Cet état est calculé pour la guerre. Tenter une campagne d'hiver c'est exposer les Russes à des désastres sans fin. Les levées extraordinaires qui se font en Russie ne pourront compléter avant le printems, par des soldats exercés, les compagnies des régimens. Une campagne d'hiver est meurtrière surtout pour une armée envahissante. Un ennemi qui est sur la défensive, et qui combat pour ses propres foyers, a des ressources que l'envahisseur ne peut trouver.

La prise de Varna changera à peine l'état des choses sur la Mer Noire, qui n'est presque pas navigable pendant l'hiver. Ainsi, prétendre que la flotte peut non-seulement suppléer aux approvisionnemens de l'armée, mais qu'elle peut la suivre et protéger ses mouvemens sur la côte, c'est ignorer les effets du climat dans cette saison et tomber dans une absurdité. La prise de Varna, si elle est suivie par celle de Silistrie, pourra tout au plus assurer des quartiers d'hiver.

AUTRICHE.

Vienne, 15 Octobre.

Le Président de la Grèce a adressé une circulaire au Pavillon, aux Commissaires extraordinaires des Départemens, pour les prévenir que les ambassadeurs des trois puissances alliées lui avaient signifié qu'ils étaient autorisés par leurs cours à ouvrir des communications avec le gouvernement Grec, et à régler, de concert avec le Président, les moyens de régulariser les affaires de la Grèce, sur les principes du traité de Londres ; que, par suite, ils engagent le président à recueillir des détails statistiques, et à leur faire toutes les observations qui pourraient servir à statuer sur les cas qui, aux termes du traité, doivent être réglés, sous la médiation des puissances alliées, par les négociations entre les agens grecs et turcs.—En conséquence, le président invite tous ceux à qui sa circulaire s'adresse à lui faire parvenir tous les renseignemens qu'ils pourront recueillir sur les points suivans :

1°. Quel est le rapport entre les habitans grecs et turcs, dans les contrées de la Grèce qui ont été le théâtre de la guerre ?

2°. Quel est le rapport, dans ces mêmes provinces, entre les propriétés foncières appartenant aux Grecs, et celles que possèdent les Turcs ?

3°. Quel est la quantité de ces propriétés foncières turques qui appartient à des établissemens religieux, et quelle est celle qui appartient à des particuliers ?

4°. Combien y a-t-il de citoyens grecs qui se trouvent actuellement dans ces provinces, et quel est le nombre de ceux qui ont fui dans les îles de l'Archipel, à Calamo et dans les environs ?

5°. Quelle est la valeur probable des maisons, des plantations, des jardins d'oliviers, des troupeaux et des autres propriétés détruites par Ibrahim-Pacha, depuis la ratification du traité du 6 Juillet 1827 ?

Le président veut que les réponses qu'on lui fera soient aussi près de la vérité que possible, afin qu'elles puissent soutenir la plus sévère investigation.

FEUILLETON.

THEATRE.

Nous dirons peu de chose de la dernière représentation de la *Dame Blanche* ; la foule qui s'était portée au Théâtre d'Orléans a paru généralement peu satisfaite de la manière dont cet opéra a été joué. Alexandre, qui triomphe ordinairement dans le rôle de *George Brown*, a été très-applaudi à son entrée, mais fatigué par un rhume opiniâtre il a fait de très-grands efforts pour se soutenir jusqu'à la fin. *Miss Hanna* a chanté admirablement, et en dépit de son rhume *George* l'a très bien secondée dans le duo de la main.—Leblanc est vraiment supérieur dans le rôle de *Gaveston* ; il le joue avec beaucoup de talent.—Bolzé, qui par complaisance avait remplacé Théodore, n'a pas eu de succès dans celui du fermier ; mais en récompense la *gentil fermière* mérite beaucoup de louanges.

Tout pour l'Enseigne.—Sifflé, hué ; pour qui diable aussi va-t-on réveiller le chat qui dort ! Ce pauvre vaudeville reposait si doucement depuis 1809, au-delà de sa naissance, que le monde l'avait complètement oublié. Puisse-t-il retourner d'où il vient ! et fasse le ciel que l'administration soit plus heureuse dans le choix des pièces nouvelles qui sont à l'étude mais qu'elle n'a pas encore annoncées. Comme nous ne faisons ici que confirmer l'opinion du parterre, on voudra bien nous dispenser d'entrer dans de plus longs détails. Nous nous attendions à quelque chose qui pût nous fournir l'occasion de comparer les talens de nos deux comiques, mais notre espoir a été cruellement déçu ; nous ne leur ferons pas l'injure de les juger sur de pareils rôles, dont, au reste, ils ont tiré tout le parti possible.

(Communiqué.)

Monsieur l'allumeur des réverbères du chemin du Bayou St. Jean, est prié de prêter plus d'attention qu'il n'en a eue jusqu'à présent à l'éclairage dudit chemin, attendu que depuis l'ancien Collège jusqu'à l'habitation Griffon, tous les réverbères, ou n'éclairent presque pas, ou sont entièrement éteints avant 9 heures du soir.

Etre privé de l'éclairage une nuit, même deux, cela peut dépendre quelquefois d'une cause qu'il n'appartient pas toujours à l'homme de prévoir ; mais des réverbères qui s'éteignent aussi fréquemment, dénotent une extrême négligence. On le lui signale donc pour qu'il veille bien, dans un chemin où les ponts sont en partie rompus et les banquettes dans un état de dégradation préjudiciables, donner la lumière qu'il est nécessaire pour qu'on puisse éviter les accidens.

Monsieur vous me déplaisez—C'est malheureux ; mais la raison ?—Je n'en sais rien—En ce cas, vous êtes plus à plaindre que moi.

—Voilà un homme que tout le monde déteste—Joue-t-il ?—Non.—Boit-il ?—Non.—Est-ce un tapageur ?—Non—Est-ce un homme sans mœurs.—Non.—A-t-il été repris de justice ?—Jamais.—Est-il lent ?—Je ne le crois pas—Est-il vain ?—On le dit.—La preuve est merveilleuse, et le jugement est digne de Midas !...

—On ne peut ni manger, ni boire, ni se tenir debout, ni marcher, ni rire, ni pleurer comme un homme d'esprit. Que de moyens pour le reconnaître !

Un magistrat d'une petite ville de France, sous Louis XIV, ilevait complimenter le grand roi, et avait préparé un long discours dont il espérait que le roi serait content. Louis XIV parut, le harangueur commença. Sire ! les *Cœur et les Alexandre*... Tout à coup sa mémoire est en défaut, et la Majesté imposante du roi troublé l'orateur. Il recommence : Sire ! les *Cœur et les Alexandre*... La vue du Roi lui inspire une telle crainte, qu'il ne peut plus articuler ... Alors Louis XIV lui dit, avec bonté : Eh bien ! les *Cœur et les Alexandre*... —Eh bien, Sire ! n'étaient que des J. F. en comparaison de Votre Majesté.... Et le Roi fut content."

Le nommé Verdier, accusé de vagabondage, se présentait aujourd'hui devant le Tribunal de police correctionnelle avec une impudence sans égale. Promenant insolemment ses regards sur le Tribunal et l'auditoire, il semblait défier la sévérité des magistrats et le mépris des assistans. —Vous ne travaillez pas habituellement, lui demande M. le président ?—Non, je ne travaille pas, répondit-il.—De quoi vivez vous donc ?—Je vis comme je peux, je vends toutes sortes de choses, je vends des mélodrames.—Si vous avez une permission pour vendre, c'est là un moyen d'existence.—Il faut bien manger ; je vends sans permission. Je n'appelle pas cela travailler."

M. l'avocat du Roi requiert contre Verdier la peine infligée aux vagabonds. Celui-ci l'interrompt à chaque parole.—Si on ne laisse pas parler, dit-il, autant être jugé dans la rue."

Le Tribunal prononce contre lui un emprisonnement de trois mois. Verdier éclate de rire.—Je me f... de votre condamnation comme de rien-du-tout, s'écrie-t-il en se retirant." *Gaz. de Paris, 1er. Oct.*

LA METEMPSYCOSE,

PAR M. P. J. DE BERANGER.

AIR :—*du vaudeville de la Robe et des Bottes*, ou de *la République*.

Grand partisan de la métempsycose,
En philosophe, hier, sur l'oreiller,
De mes penchants pour connaître la cause,
Rappelais mon âme en train de babiller.
Elle m'répliqua : Tu me dois un beau cierge,
Car sans mon secours au néant tu restais ;
Mais jusqu'à toi je n'arrivai point vierge.
—Ah ! mon âme, je m'en doutais,
Je m'en doutais, je m'en doutais.

Je m'en souviens : oui, dit-elle, humble lierre,
J'ai couronné jadis des fronts joyeux.
Puis, s'échauffant plus subtile matière,
Petit oiseau, je salua les cieux.
Dans le bocage, auprès des pastourelles,
Je voltigeais, je sautais, je chantais.
L'indépendance agrandissait mes ailes.
—Ah ! mon âme, je m'en doutais,
Je m'en doutais, je m'en doutais.

Je fus Médor, des chiens le plus habile,
Qui, d'un aveugle unique et sûr appui,
Entre ses dents sut prendre une sébile,
Guider son maître et mendier pour lui.
Utile au pauvre, au riche sachant plaire,
Pour nourrir l'un, chez l'autre je quêtais.
J'ai fait du bien, puisque j'en ai fait faire.
—Ah ! mon âme, je m'en doutais,
Je m'en doutais, je m'en doutais.

Puis j'animai la beauté d'une fille.
Que j'étais bien dans ma douce prison !
Mais de mon gîte on s'empare, on le pille ;
Tous les amours y mettent garnison.
Les vrais soudards s'y faisaient réclamer,
Et jour et nuit, du coin que j'habitais,
A la maison je voyais le feu prendre,
—Ah ! mon âme, je m'en doutais,
Je m'en doutais, je m'en doutais.

Sur tes penchants que mon récit t'éclaire ;
Mais, dit mon âme, apprends aussi de moi
Qu'au ciel un jour ayant osé déplaire,
Pour m'en punir, Dieu m'enferma chez toi.
Veilles, travaux, artifices de femmes,
Pleurs, désespoir, et des maux que je tais,
Font qu'un poète est l'enfer pour une âme.
—Ah ! mon âme, je m'en doutais,
Je m'en doutais, je m'en doutais.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expédiés.

Brick Thomas et William, McIntire, Philadel. W et J Montgomery.
Brick Congress, Hall, Charleston, J Clark.
Brick Arlitta, Calburn, Charleston, J W Zacharie et co.
Goël. James Monroe, Bush, Norfolk, R D Shepherd et co.
Goël. Henry, Nickles, New-York, J Clark.
Brick Orion, Beecher, New Haven, Lincoln et Green.
Brick Massachusetts, Hobart, Boston, J A Merle et co.
Goël. Transport, Bagely, Norfolk, capt.

Arrivés.

Bateau de remorque Tecumseh, Andrews, de la Balise et de la passe Sud-Ouest, ayant mis en mer le navire Hewes, le brick Washington et la goelette Volunteer : il a amené la goelette Mary Ann et la goelette Alert ; il a annoncé cinq voiles à l'ancre en dehors de la barre Sud-Est et quatorze en vue de la barre Sud-Est ; a rencontré le brick Emery devant l'habitation Montgomery et le brick Liberator à Poverty-Point ; devant la Ligne, sept bâtimens.

Bateau à vapeur Essex, Diller, de Louisville, avec 18 balles coton, 26 chevaux, bœuf, porc, graisse, cuirs &c. à W et J. Montgomery, C Byrne, Gottschalk et Reimers, Wallace et Pope, Jackson et Buchanan, Hill, Jaudon et co. Maher, J G Banks, annonce que l'eau avait baissé.

Bateau à vapeur Planter, Blanchard, de la rivière Rouge, avec 40 balles coton à Peyroux, Lavalle et Co, 31 à Maurin et O'Duhigg, 5 à Toledano et Gaillard, 26 à Plauché et Courcelle —20 passagers.

Sloop Stonington, de la côte, avec 120 boucauts sucre à J Collet et ordre.

Bateau à vapeur Cossey, Norsell, Nashville—chargement : 121 balles coton à N. et J. Dick, 131 à J Hagan et co. 99 à York, McAllester et co. 32 à J G Banks et Brother ; 19 à B T West ; —91 passagers.

Bateau à vapeur Neptune, Williams, Natchez, avec 1077 balles coton à divers consignataires—13 passagers.

Bateau à vapeur William Tell, Lafourche, avec du sucre et de la mélasse.

Entrés.

Navire paquebot John Linton, Wilbray, de New-York, à J. H. Russell et Barstow, avec un chargement assorti. (Pour les noms des consignataires voyez la page anglaise.)

Brick Catharine, Wilson, Havane, avec café, sucre, fruits, etc.

Goël Mary-Ann, Burr, Charleston avec 31 esclaves.

Goël. Alert, Taylor, de St. Marc, avec des esclaves.

En Rivière.

Navire Méridien, de Bordeaux, en dehors de la barre, Mercredi.

Navire Gem, de Liverpool, idem.
Brick Blucher, idem, idem.
Brick Sarah, en dedans.
Brick William, idem.
Navire Neptune, à 6 milles au-dessous du fort Jackson.

MEMORANDA.

Le brick Caroline, parti d'ici, est arrivé au Havre le 26 Octobre ; il était en quarantaine, ayant perdu un homme dans la traversée.

La goëlette Ann R. P. Cox, Lambert, partie d'ici, est arrivée à Philadelphie le 9 Décembre.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 4 JANVIER 1829

La première Représentation de la reprise de

FIORELLA,

Opéra en 3 actes, paroles de Scribe, musique d'Auber.

Acteurs.—MM. Alexandre, Deschamps, Privat et Théodore, Mmes. Alexandre, Milon.

Suivi d'une Représentation du

Charlatanisme,

Vaudeville en un acte de Scribe.

Acteurs—MM. Alexandre, Leblanc, Deschamps, Noirie et Alfred, Mmes, Clozel, Bolzé.

En attendant, Zaïre ; La Clochette ; Robin des Bois, opéras ; Mr. Botte, vaudeville nouveau en trois actes.

SALLE D'ORLEANS.

A une assemblée des Souscripteurs des Bals de Sociétés qui doivent se donner dans la Salle d'Orléans, les personnes dont les noms suivent ont été nommées commissaires.

MM. Th. Urquhart, P. Landreaux, W. Offman, E. A. Lagendre, P. Deverges, S. E. Bell, A. Duplas, Z. Oakey, S. Rousseau, D. Augustin. 3 janv.

SALLE D'ORLEANS.

MR. & Madame CANDERBEEK, de Bruxelles.—Ont l'honneur d'informer respectueusement les Dames et les Messieurs de cette ville, que d'après les arrangemens qu'ils ont pris avec Mr. Davis, ils se proposent de donner dans la Salle d'Orléans quelques Concerts pendant leur séjour. Ils osent espérer l'approbation du public et ils feront tous leurs efforts pour s'en rendre digne.

Le premier concert, qui aura lieu sur premier jour, sera composé des morceaux suivans :

1°. Grande symphonie sur la Harpe, exécutée par Mde. Canderbeek.

2°. Romance chantée par Mde. C. accompagné par Mr. Canderbeek.

3°. Polonaise du prince Poniatoski, exécutée sur la Harpe par Mde. C.

4°. La chasse de Robin des bois, chantée par Mde. C. et Mr. accompagné par la wals-dudit opéra.

5°. Un andante terminé par l'air allemand german tuné, exécuté par Mr. C. et, dans lequel il imitera la flûte, le flageolet et le double flageolet.

6°. La grande chasse de Henri IV, dans laquelle Mr. C. imitera le cor français et les aboiements des chiens à la poursuite du cerf.

7°. Les vêpres françaises ; Mr. C. imitera 1°. le chant d'une jeune nonne ; 2°. le chant d'un moine ; 3°. le chant de la mère abesse ; 4°. le chant d'un père capucin ; et 5°. il terminera par l'imitations de l'orgue.

8°. La grande marche favorite de Napoléon, dans laquelle Mde. C. imitera sur la Harpe tous les mouvemens de la bataille, d'abord éloignés, puis se rapprochant peu à peu, ainsi que le bruit du canon. Mr. C. imitera sur le violon les plaintes des blessés et des mourans. 31 déc.

SALLE ST. PHILIPPE.

Samedi, 3 Janvier,

On donnera un

GRAND BAL PARE.

Prix d'Entrée—une piastre. 30 déc

SALLE DE BAL,
Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon
Samedi, 3 Janvier, 1829,

Grand BAL Paré.

Prix d'Entrée :—Une piastre.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. 30 décembre

SALLE DE LA MARINE.

Il y aura un *Bal de Société*, aujourd'hui Samedi 3 Janvier 1829, dans ladite salle, et tous les autres Samedis, jusqu'à la fin du Carnaval. Les personnes qui désirent y souscrire sont priées de s'adresser au bureau de Mr. Plumard, rue Toulouse N°. 64, ou bien à la Salle de la Marine les jours de bal.

Les dames sont invitées à honorer ce bal de leur présence.

1er. jan. Raphael Perez & Co.

LOTERIES.

AU Bureau de Loterie de B. Z. CANONGE on peut se procurer des billets pour la—

LOTERIE
Des Ecoles Publiques,

dont le tirage se fait aujourd'hui Samedi 3 Janvier. Prix des billets, 5 piastres ; coupons en proportion.

Aussi, dans cette

DE L'EGLISE CATHOLIQUE
DE BATON-ROUGE, 1re. *Classe pour* 1829,

dont le Tirage se fera Jeudi 8 Janvier. Les gros lots sont de 6000 et 3000 piastres et les billets entiers sont à quatre piastres.

B. Z. Canonge annonce également qu'il tient un Bureau de Courtage, où l'on échange les billets et monnaies sans cours, les doublons mexicains, espagnols et autres. Il se charge aussi de la vente de nègres, maisons &c. 3 janv.

A VENDRE.

La jouissance pour 14 ans, d'un ou de deux lots désignés sous les Nos. 18 et 19, situées rues Bienville, de la Hanne et du Canal. Sur le No. 18, il y a une maison composée de quatre appartemens, cabinets, galerie, etc. et sur les deux se trouvent quelques jardins en bon rapport. 1er. Jan. 1829 S'adresser sur les lieux.

DEMANDE D'EMPLOI.

Un ancien instituteur honorablement recommandé, se propose pour faire l'éducation d'une famille en ville ou à la campagne, et pouvant enseigner les langues. Comme aussi, pour tenir des écritures de commerce à requête ou à poste fixe. S'adresser pour les renseignemens à MM. Kennedy & Duchamp, rue de Toulouse ou au bureau de l'Abeille. 29 déc—4.

Ventes Publiques.

Par J. Le Carpentier.

Il sera vendu aujourd'hui 3 Janvier 1829 à 11 heures du matin, à son magasin d'encan sous réservé et pour clôre une facture, 15 Pipes eau-de-vie de Cognac. 3 Janvier

VENTE PAR LE MARSHAL.
Jacques Lefort vs. J. Chardon.

En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Felix Grymes, juge-président de la cour de cité, j'expose ici en vente, Lundi vingt-cinq de Janvier 1829, à la Bourse, une Maison et un Terrain, situés dans la rue Jefferson, entre les Nos. 19 et 35, mesurant 50 pieds de face sur cette rue, sur une profondeur de 58, acheté par ledit Chardon à l'Etat de la Louisiane le 20 de Mai 1816 pour le terme de vingt-cinq ans, après l'expiration duquel ladite maison et le terrain doivent être remis à l'Etat.—Ces propriétés sont saisies pour satisfaire au jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.

24 déc. L. DAUNOY, Marshal.

Bord-Accrocheur.

POUR PHILADELPHIE.

La barque HERCULES, (de la Force des paquebots) capt. Longcope, ayant tout son gros fret engagé, partira pour le dit port dans une semaine ; pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

19 déc. SAMUEL P. MORGAN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire HANOVER, capt. Barstow, ayant la moitié de son chargement engagé, partira d'ici au 29 de ce mois. Pour le surplus du fret ou pour passage, s'adresser à

19 déc. G. E. RUSSELL & BARSTOW.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot MISSOURI, capt. Rogers, est maintenant prêt à recevoir un chargement, ayant tout son gros fret engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à.

WHITALL, JAUDON et Co.

19 déc. Rue du Canal.

POUR BALTIMORE.

Le brick OLIVE BRANCH, capitaine Morrow, a besoin de 100 boucauts pour compléter son chargement, qu'on peut prendre soit au haut ou au bas du fleuve, à des prix accommodans. S'adresser à

17 déc. J. OGILVIE & Co.

POUR NEW-YORK (paquebot du 1er. Janvier)

Le navire DEWITT CLINTON, capt. Packard, sera prêt demain à aller en haut ou au bas du fleuve pour prendre du sucre. Pour le prix du fret, s'adresser à

12 déc. G. E. RUSSELL et BARSTOW.

Europe.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier et de première classe, BRAGANZA, capt. Sulli au, partira sous le plus bref délai possible.

12 déc T. NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe, MOGUL, capt. Davis, a une partie de son chargement embarqué, pour fret du surplus, s'adresser à T. NICOLET & Co. (12 déc.)

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe CHARIOT, capitaine Smith, partira pour ledit port le 19 du courant, et peut recevoir encore 200 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

11 décem. Wm. NOTT & co.

POUR LIVERPOOL.

250 balles de coton manquent pour compléter le chargement du navire MARTHA, capt. Snow. Pour fret s'adresser à G. E. RUSSELL et BARSTOW.

6 déc. rue Royale, no. 62.

Les Antilles.

POUR ST. YAGO DE CUBE.

Le beau sloop EAGLE, capt. Burley, a une partie de son chargement prêt ; pour le surplus ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à M. F. MAHER.

19 déc. No. 24, rue de la Mlle. Ivorée.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Meridian, de Bordeaux (en rivière,) les articles suivans :—

10 pipes eau-de-vie de Cognac, 4me preuve. 50 barils du blanche de 18 gallons, 4me preuve—92 bariques vin rouge, de divers crus—35 tierçons vin blanc de Barsac—60 caisses de vin rouge—16 demi barriques vinaigre blanc, 1re qualité—100 paniers Quixette surfine—3 caisses sardines à l'huile—19 jarres d'amandes douces—1.1 do vides, grandeurs assorties—Trois caisses seringues, quatre caisses fusils à piston, quatre supérieures, quatre caisses pistolets, deux caisses cigares de la Havane, deux caisses soieries assorties, deux caisses gants de peau, cinq barils sang-sues—et d'importations précédentes, 40 bariques vin rouge, diverses qualités—100 caisses do do—100 paniers quixette—300 paniers huile de Bordeaux—une caisse robe Cote Paille, une caisse Cote Paillie, une caisse bas de soie brodé pour femme, une caisse gants de soie couleurs assorties, et trois balles papier à lettre Français. D. G. BORDUZAT & Co.

25 décembre.

AVIS.—En vertu d'un ordre de saisie à moi adressé, le vingt troisième jour de Decembre 1828, par l'honorable J. Bermudez, juge associé de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans (à la réquisition de Robert Lewis pour E. E. Parker) [illegible] de terre, situé le côté de l'est de [illegible] commerce, situé entre les Nos. 2[illegible] et 30, [illegible] propriétaires sont inconnus, [illegible] lequel il m'a été ordonné de saisir et de prendre possession dudit lot de terre, je donne avis par le présent, à toutes les personnes intéressées à la dite propriété, d'avoir, dans les quinze jours qui suivront la publication de cet avertissement, à comparaître devant ledit juge Bermudez, pour répondre à la pétition du plaignant dans cette affaire. L. DAUNOY,

27 déc. Marshal.

AVIS.—Un particulier qui peut fournir les renseignemens les plus satisfaisans sur son compte, et qui se propose de visiter sous peu tout l'intérieur de l'Etat, se chargera de recouvrements, moyennant une commission raisonnable. S'adresser au bureau de l'Abeille. 30 déc.

LE Soussigné vient de recevoir par le navire De Witt Clinton, de New-York, et autres arrivages, un assortiment complet de CHAPEAUX en tout genre, qu'il offre à vendre en gros et au détail, au plus juste prix.

10 déc. F. DEBERGUE.

Le soussigné vient de recevoir par le navire paquebot Louisiana quelques caisses de CHAPEAUX de la manufacture de J. S. Lathrewter, supérieurs à tout ce qu'il a pu recevoir jusqu'à ce moment.

25 décembre F. DEBERGUE.